

pétence individuelle des divers orateurs avec la plus grande liberté, que, tout en restant dans les limites des principes fondamentaux, on pouvait néanmoins leur accorder. Il est donc hors de propos et absolument infondé d'insinuer, comme le fait certaine presse, qu'on pourrait déduire de ces leçons de la *Semaine sociale* de Milan des renoncements ou des propositions de la part du Saint-Siège, auxquelles nul n'avait pensé, que nul ne pouvait avoir mandat de formuler... ”

“ M. le comte Della Torre et Mgr Rossi ont examiné l'un et l'autre le même problème à un point de vue différent. Tandis que Mgr Rossi considérait la garantie de la liberté et de l'indépendance du Souverain-Pontife au point de vue de l'intérêt mondial auquel elle doit répondre, le comte Della Torre, lui, la considérait, au point de vue de la façon pratique de l'obtenir. Mais il n'y a aucune contradiction, d'une part, à assurer au monde catholique une garantie d'une portée et d'une valeur internationales — parce que international, ou mieux, supernational est le caractère de la Papauté — et d'autre part, de pouvoir joindre également à cette garantie (et il est, en effet, désirable de les y voir joindre) l'initiative spontanée et l'action directe de l'Italie elle-même et la volonté constitutionnelle du pays. ”

“ Cette aspiration est très noble et parfaitement conforme d'abord au désir de l'Eglise même et aussi au sentiment profond et légitime des catholiques italiens, qui, en défendant énergiquement la liberté et l'indépendance du Souverain-Pontife et de l'Eglise, n'entendent pas diminuer et ne supporteraient pas que d'autres se permettent de mettre en doute leur franc et vrai patriotisme, ce patriotisme dont ils ont donné le lumineux exemple dans tant d'occasions, et cela seulement parce qu'ils se montrent les soutiens de celui qui, parmi tous les intérêts de la patrie, est sans doute le plus haut et le plus vital. ”